

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD
MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER**



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 18-296 DÉLÉGUANT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL LE POUVOIR DE FORMER DES COMITÉS DE SÉLECTION

AVIS est, par la présente donné par le soussigné :

Que lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 mai 2018, le règlement no. 18-296 déléguant au directeur général le pouvoir de former des comités de sélection a été adopté;

Et qu'il entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Portneuf-sur-Mer, ce 14^e jour du mois de mai 2018.

Le directeur général
et secrétaire trésorier

SIMON THÉRIault